

Nicolas Sévillia : porte-parole de la Marche pour la Vie.



Article rédigé par *Eric Martin*, le 19 janvier 2017

[Source : Nouvelles de France]

Nicolas Sévillia est l'un des porte-parole de la Marche Pour la Vie 2017.

Il répond aux questions de Nouvelles de France

Quoi de nouveau dans la Marche pour la vie ?

La 11ème Marche pour la Vie aura lieu le 22 Janvier à Paris. Désormais constituée en association, elle rassemble sous le même sigle un collectif d'associations pour certaines engagées depuis plus de 20 ans dans la défense de la vie, parmi elles la Fondation Jérôme Lejeune, Renaissance Catholique, Choisir La Vie, rejointes cette année par une nouvelle génération engagée, les Eveilleurs d'Espérance, les Survivants, mais aussi l'Avant-Garde, qui réclame pour son avenir une véritable politique d'accueil de la vie. Elle a par ailleurs reçu le soutien officiel de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (AFC).

Quel est l'objectif de la Marche pour la vie ?

La Marche pour la Vie veut promouvoir un modèle de société qui ne banalisera plus l'Interruption Volontaire de Grossesse et demande pour cela qu'une vraie politique d'éducation, de prévention et d'assistance soit mise en place pour les futurs parents afin de leur éviter à tout prix l'épreuve de l'avortement.

Qu'est-ce qui rend cette Marche pour la vie plus particulière ?

Cette 11e Marche Pour La Vie est fondamentale car elle se situe au cœur d'une année présidentielle. C'est donc plus que jamais le moment de lancer un message fort à nos politiques.

Les attaques contre la vie n'ont jamais été aussi importantes, depuis le projet de loi Santé qui a supprimé en janvier 2016 le délai de réflexion d'une femme ayant recours à l'avortement et autorisé un nouveau régime de recherche sur l'embryon, jusqu'à l'arrivée sur le marché du nouveau Diagnostic Prénatal Non Invasif, dont l'objectif avoué est de traquer jusqu'au dernier fœtus l'enfant trisomique. Après avoir franchi étape par étape tous les degrés de la transgression (suppression de la condition de détresse, du délai de réflexion, résolution réaffirmant le droit fondamental à l'avortement), le gouvernement cherche désormais à punir ce qu'il appelle le délit d'entrave numérique à l'avortement. L'information dissuasive sera sanctionnée, mais pas l'information incitative. La réalité douloureuse de l'avortement rend une information objective sur ce sujet logiquement dissuasive et c'est ce qui gêne le gouvernement. Notre rôle à nous est de dire la vérité, et la vérité est qu'une interruption Volontaire de Grossesse est toujours un drame absolu, et sûrement pas un droit fondamental.

Pensez-vous que le délit d'entrave à l'avortement concerne la Marche pour la vie ?

Le texte de la proposition de loi sur le délit d'entrave est très large puisqu'il concerne les informations diffusées par tous moyens. Pendant le débat parlementaire, la plupart des médias ont parlé d'un délit d'entrave numérique à l'IVG. Pourtant, le texte indique que tous les moyens de communication sont visés.

Ainsi non seulement les sites internet, mais également les supports de communication pédagogique (comme le manuel bioéthique des jeunes de la Fondation Jérôme Lejeune, nommément désigné par madame Rossignol), les vidéos, mais aussi, peut-on craindre, les manifestations publiques pourraient faire l'objet d'une accusation de délit d'entrave.

Avez-vous prévu une campagne de sensibilisation ?

La Marche Pour la Vie vient de lancer une campagne de communication inédite et qui porte un message très fort. L'avortement, on en parle comme une réalité extérieure à la vie intime des femmes, comme une conquête sociale irrévocable, un droit fondamental.

Pourtant, si l'on s'intéresse de plus près à ce que représente l'IVG dans la vie d'une femme, tout se joue pour elle dans le temps très court qui sépare la découverte d'une grossesse de la date limite pour y mettre fin légalement. Quand la grossesse n'est pas prévue ou pas voulue, chaque femme va vivre, dans ce laps de temps un colloque intérieur inévitable pour un discernement souvent précipité et soumis à de fortes pressions tacites et implicites de l'entourage.

Les conséquences d'une grossesse sur la vie de tous, et les exigences qu'elle va demander à chacun sont telles, que les proches préfèrent éluder la question de la responsabilité. Par des réponses évasives ils font porter le poids de la décision sur les épaules de la mère en espérant qu'elle choisira l'IVG. La décision d'avorter est donc souvent le fruit d'une lâcheté collective qui abandonne la femme en la sommant de faire un choix alors qu'elle est précisément dans une situation qui demande un engagement et des encouragements.

Comment s'impliquer dans la Marche pour La Vie ?

La Marche pour la Vie attend notre mobilisation !

Rejoignez les 600 bénévoles de la Marche au sein des différentes équipes :

Accueil : pour orienter les marcheurs (garçons / filles de plus de 16 ans)

Logistique : pour que la Marche puisse avoir lieu (garçons / filles de plus de 16 ans)

Circulation : pour accompagner les marcheurs (garçons / filles de plus de 16 ans)

Sécurité : pour que la Marche se déroule en toute sérénité (hommes de plus de 18 ans)

Chauffeur avec véhicule (monospace ou moto).

Des formulaires sont à disposition sur le site internet de la Marche pour la Vie pour devenir bénévole.

Il est également possible de commander des tracts, des affiches et des autocollants ; c'est gratuit et livré chez vous. 160 000 tracts ont été distribués dans toute la France lors de la dernière édition de la Marche pour la Vie. Cette année, nous avons déjà expédié 90 000 tracts. Il faut accélérer le mouvement et diffuser l'information partout autour de nous.

Y a-t-il des cars organisés ?

Pour organiser un voyage en car ou pour une carte de France interactive est [en ligne](#). Elle est actualisée en direct.